

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20200603-D2020410-DE
Regu le 04/06/2020

délibération :
D_2020_4_10

L' an deux mille vingt , le mercredi 03 juin à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes, 1 LE BOURG à **DIRAC** sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 28 Mai 2020

Présents : 19

Présents : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Votants : 19

**Objet : Election d'un délégué
au collège des élus du Comité
Nation Action Sociale (CNAS)**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Monsieur BOSSARD Jean Paul

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué pour représenter la commune au CNAS.

Madame le Maire fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DESIGNE Christine SCHWARTZWEBER pour le représenter au CNAS.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne Marie TERRADE

Emis le 03/06/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 04/06/2020

